

ANCIENNE MAISON DE VILLE

RESTAURATION & TRANSFORMATION 2017-2018

COMMUNE D'AIGLE

SOMMAIRE

PRÉFACE 4 - 5

Frédéric Borloz,
syndic d'Aigle

MESSAGE DE LA DIRECTION DU PATRIMOINE DU CANTON DE VAUD 6 - 7

Nicolas Meier,
conservateur des monuments et des sites,
direction générale des immeubles et du patrimoine,
division monuments et sites

CHRONIQUE HISTORIQUE DE L'ANCIENNE MAISON DE VILLE D'AIGLE 8 - 13

Christian Schülé,
historien

CAMPAGNE DE RESTAURATION ET TRANSFORMATION 14 - 35

Antoine Graf, Sophie Blanc-Hutmacher,
architectes

UNE NOUVELLE IDENTITÉ L'ESPACE GRAFFENRIED 36 - 38

Corinne Moesching,
déléguée à la communication et à la culture de la ville d'Aigle



PRÉFACE

Les Aiglons retrouvent un édifice public

Pour une collectivité publique, c'est une grande responsabilité de prendre la décision d'un tel chantier. En effet, l'Ancienne Maison de Ville constitue un élément incontournable du patrimoine architectural aiglon. L'imposant bâtiment du 16e siècle ne passe pas inaperçu au centre d'Aigle : témoin de son histoire, il incarne à lui seul bien des époques. Nous sommes devant cette bâtisse comme devant un livre ouvert, dont surgissent des personnages remontant aux gouverneurs d'Aigle, aux représentants de la Bourgeoisie et aux autorités judiciaires de Leurs Excellences de Berne.

Lorsqu'en 2015 la Commune d'Aigle accepta d'entreprendre la restauration de ce bâtiment, nous nous sommes attelés à une immense tâche. En effet, et les architectes ne le contrediront pas, il est plus facile aujourd'hui de construire du neuf que de rénover ce qui fut édifié avec les techniques du 16e siècle. Il fallait aussi compter sur la présence de tranches de rénovations partielles entreprises autrefois, par bribes et morceaux et pas toujours cohérentes.

En visitant le chantier pour la première fois avec mes collègues de la Municipalité, tant de surprises nous attendaient, derrière quelques murs sondés, que nous en avons été un peu...étourdis. Les opérations s'annonçaient délicates, il s'agissait de faire preuve d'inventivité à l'intérieur de cet édifice et trouver en particulier les spécialistes capables de maîtriser un savoir-faire pour ranimer fresques et voûtains. Je remercie ici tous les intervenants des services communaux et cantonaux qui se sont relayés à la tâche pour qu'aboutisse ce grand projet.

Deux années de chantier ne ménagèrent pas nos nerfs, mais quelle satisfaction, lorsque les échafaudages enlevés laissèrent place aux puissantes lignes de l'édifice, rendu à son rôle emblématique, sur la Place du Marché !

Avec la restauration de l'Ancienne Maison de Ville, où l'autorité cantonale a également trouvé une place en installant la Préfecture, le centre-ville d'Aigle retrouve sa vocation, offrant un lieu d'accueil pour les touristes, de rassemblement pour les piétons et les visiteurs, de culture pour tous les amateurs des beaux-arts, sans oublier le sympathique « Quart d'heure » pour déguster les crus des vignobles environnants.

Que notre Ancienne Maison de Ville, enfin restaurée, nous laisse deviner le nouveau profil que prendra notre Place du Marché : accueillante, conviviale, belle à voir et à vivre.

Frédéric Borloz,
syndic d'Aigle et conseiller national





MESSAGE DE LA DIRECTION DU PATRIMOINE DU CANTON DE VAUD

Quelque chose a changé dans le Chablais. Je ne sais si cela a été aussi évident pour les chablaisiennes et pour les chablaisiens que ça l'a été pour moi, mais depuis la fin de l'été 2018, ma mission de conservateur du patrimoine bâti s'est métamorphosée. Avec la restauration de l'Ancienne Maison de Ville d'Aigle, je profite d'un exemple de référence qui m'accompagne lors de tous mes déplacements, qui m'aide à convaincre, à rassurer parfois, mais surtout à inspirer. Du choix de la tuile au traitement de la charpente, de la restitution des décors de façade à l'évolution douce des aménagements intérieurs et à l'intelligence de la réaffectation, ce chantier fut exemplaire.

Maints éléments pourraient être cités, mais je n'en retiendrai qu'un seul : les planchers à voûtains. Il s'agit d'une construction faite de solives à la section faible, associées à des entrevous en plâtre. À l'ouverture du chantier, ils étaient dissimulés par d'innombrables revêtements de sols et des faux plafonds, lesquels, sans grand intérêt historique, furent déposés. Une fois dégagés de ces encombrants voisins, les planchers apparurent et produisirent un effet visuel saisissant : des allumettes balancées au-dessus du vide. La découverte effraya, au point de faire oublier quelque peu que depuis de nombreux siècles, ils supportaient des charges que les usagers, rendus inconscients par la dissimulation, n'hésitaient pas à leur imposer. Une fois dévoilés, ils furent jugés obsolètes et leurs vaillants états de service n'étaient plus rien face aux exigences normatives.

Heureusement, leur résistance en rencontra d'autres. Des actrices soucieuses et des acteurs soucieux de la conservation parvinrent, à force de persuasion, à les sauver. Ils reçurent certes une solide attelle en béton, mais ils sont toujours là pour témoigner de l'histoire de la Maison de Ville, pour mettre en valeur ses pièces de réception et d'exposition ou pour agrémenter la déambulation des visiteurs. Et leur survie ne vaut pas que pour elle-même, elle ouvre un nouvel avenir à tous les planchers à voûtains, si nombreux dans la région : s'ils ont été préservés à l'Ancienne Maison de Ville, ils peuvent l'être ailleurs. Pour cela, et pour tout le reste, des grands enjeux aux plus petits détails, je me permets d'affirmer que cette intervention est à marquer d'une croix blanche dans le grand livre de la conservation des monuments historiques vaudois.

Mais cette belle histoire n'est ni merveilleuse, ni magique. Elle ne s'est pas faite « par la grâce des cieux ». Le chantier de transformation et de restauration de l'Ancienne Maison de Ville d'Aigle est arrivé à son terme dans d'excellentes conditions grâce à la vaillance, au courage, à l'opiniâtreté, parfois, de mes collègues de la Commission de projet qui y ont cru et qui se sont dévoués à cette tâche, malgré les doutes. À ce titre, je souhaiterais saluer le travail et l'abnégation de Madame Sophie Blanc-Hutmacher, dont la direction des travaux et la précision n'ont pas encore trouvé d'équivalent sur aucun des chantiers que je n'ai jamais suivi ; de Madame Isabelle Rime, dont la conviction m'a rassuré à chaque instant que nous étions sur la bonne voie ; de Monsieur Antoine Graf, dont l'érudition et la maîtrise ont permis au chantier de garder le cap ; de Monsieur Bruno Déglise qui assura le suivi financier avec une grande acuité.

Mais l'effort fut également celui de la Municipalité, qui a porté ce projet à bout de bras depuis de nombreuses années, et le courage celui du Conseil communal, qui vota la dépense. Aux représentants de ces institutions, à mes collègues de la Commission de projet et à l'ensemble de la population aiglonne, j'adresse au nom de la Division monuments et sites de la Direction générale des immeubles et du patrimoine, mes félicitations et mes remerciements.

Nicolas Meier,
conservateur des monuments et des sites,
direction générale des immeubles et du patrimoine,
division monuments et sites



CHRONIQUE HISTORIQUE DE L'ANCIENNE MAISON DE VILLE D'AIGLE

Ce bâtiment significatif du patrimoine aiglon a connu plusieurs propriétaires et diverses affectations au cours de son histoire. L'édifice a fait l'objet de recherches historiques de l'historienne des monuments Michèle Grote.

La famille de Chevron pose la première pierre

Le site sur lequel s'élève celle qui deviendra la maison de ville a fait partie des possessions de la famille de Chevron, à l'époque où Aigle appartenait au comté de Savoie. Plusieurs membres de cette famille de la noblesse savoyarde ont joué un rôle important dans le Chablais et en Valais. Officier de l'évêque de Sion, dont il était vidomne, Pierre de Chevron prête hommage au comte de Savoie en 1333 pour des biens qu'il possède à Aigle. Alors que la région est passée sous le contrôle de Berne, son descendant Nicolas de Chevron fait construire au début du 16e siècle un bâtiment à l'emplacement de la future maison de ville. La toponymie locale conserve le souvenir de cette famille influente au travers de l'appellation En Chevron ou de la rue qui porte son nom.

La famille de Graffenried reconstruit

L'ancien gouverneur d'Aigle et exploitant des sources salées de Panex, Nicolas de Graffenried acquiert en 1541 le domaine de Chevron. La demeure, bâtie pour un usage privé, est reconstruite un siècle plus tard. La date de 1640, gravée au-dessus de la porte d'entrée, pourrait faire référence à ces travaux. Il subsiste divers éléments datables de cette époque, dont notamment l'escalier intérieur et plusieurs ouvertures. Le bâtiment reste jusqu'à la fin du 17e siècle dans la famille de Graffenried, dont les dernières propriétaires donnent en 1697 à l'église de langue allemande du lieu deux coupes en argent doré. La Noble Bourgeoisie d'Aigle décide en 1698 d'acquérir le domaine, qui comprend non seulement la maison mais également plusieurs dépendances ainsi que des vignes. Elle ne parvient à ses fins qu'en 1700, au terme d'un procès avec les demoiselles de Graffenried, qui l'avaient entre temps vendue à un particulier malgré les négociations en cours.

Un bâtiment public

L'achat du bâtiment par la Bourgeoisie d'Aigle afin d'y établir la maison de ville lui confère une affectation publique. Des travaux intérieurs et extérieurs sont exécutés afin d'adapter le bâtiment à ses nouvelles fonctions. Outre sa vocation de siège des autorités bourgeoisiales, il est également un lieu de justice et d'hébergement.

La maison de ville nouvellement aménagée comporte notamment deux salles de réunion destinées aux autorités, appelées poêles en référence à l'appareil de chauffage dont elles disposaient. L'une d'elles, le poêle du conseil, est dotée en 1764 d'une précieuse pendule murale arborant au riche décor léguée par Marguerite Wurstemberger, fille du gouverneur bernois Jean François Wurstemberger. Elle est actuellement conservée dans la salle de la Municipalité de l'hôtel de ville.

Les autorités judiciaires siègent également à la maison de ville, qui est l'objet de dispositions pénales spécifiques. La huitième loi du *Code des loix des trois mandements de la plaine du Gouvernement d'Aigle* publié en 1772 par ordre de Leurs Excellences de Berne stipule en effet que « pendant que la justice siègera, celui qui se battroit sur la maison de ville, ou aux pas perdus, ou ailleurs dans la maison, sera amendable d'un ban de dix florins ; & si ce sont les deux parties qui soient en procès, elles seront toutes deux envoyées en prison ».

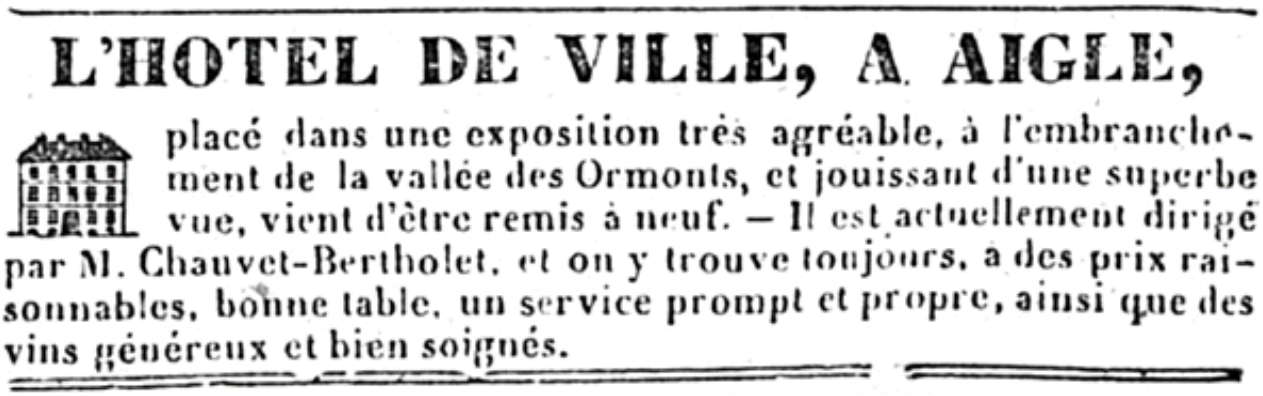
Les autorités bernoises accordent par ailleurs le droit d'exploiter une auberge, à l'enseigne de l'Aigle. Ainsi les voyageurs en séjour à Aigle peuvent-ils, dès le début du 18e siècle, loger à la maison de ville.

Plusieurs campagnes de travaux sont menées au cours du 18e siècle afin de rénover le bâtiment et d'améliorer son confort ou de l'adapter aux besoins. Ses fondations sont consolidées lors de transformations des caves, un petit bâtiment est construit en annexe pour abriter les archives, alors que la salle de réunion du conseil est transférée et réaménagée. Elle reçoit en 1775 un poêle en catelles de l'artisan veveysan Jean-Ulrich Küchly, qui en fournit également un pour l'hôtel de ville de Vevey. Un élégant escalier extérieur à double rampe est construit en 1793 contre la façade occidentale. La porte à laquelle il donne accès est surmontée de la date de sa réalisation, gravée en chiffre romain dans le calcaire de Saint-Triphon utilisé pour l'encadrement.

Loger à la Maison de ville

La maison de ville d'Aigle n'est pas la seule à abriter une auberge ; une telle complémentarité entre affectation institutionnelle et exploitation commerciale se retrouve en effet dans plusieurs localités vaudoises. L'établissement aiglon figure en 1805 dans le réputé *Manuel du voyageur en Suisse* de Johann Gottfried Ebel. Parmi les aubergistes de la maison de ville dont le nom nous est parvenu figure Jean Frantz, mentionné en 1832. Il était auparavant traiteur aux bains de L'Alliaz et s'installe en 1834 à Genève avant d'exploiter l'hôtel d'Angleterre à la rue de Bourg à Lausanne, où on peut se procurer du fromage des montagnes du district d'Aigle.

La maison de ville est l'objet de travaux permettant à son tenancier d'annoncer en 1839 une remise à neuf de l'établissement, comme en témoigne l'avis ci-dessous publié dans *Le Nouvelliste vaudois* du 27 août 1839.



L'HOTEL DE VILLE, A AIGLE,

placé dans une exposition très agréable, à l'embranchement de la vallée des Ormonts, et jouissant d'une superbe vue, vient d'être remis à neuf. — Il est actuellement dirigé par M. Chauvet-Bertholet, et on y trouve toujours, à des prix raisonnables, bonne table, un service prompt et propre, ainsi que des vins généreux et bien soignés.

Le Genevois David Dunant, oncle du fondateur de la Croix-Rouge Henry Dunant, mentionne dans son récit *Le touriste à Chamonix en 1853* les établissements hôteliers aiglons. Il précise que la Croix Blanche est le principal hôtel d'Aigle, que celui du Midi est également assez bon, et qu'« à défaut, on peut loger à l'Hôtel-de-Ville, mais ce n'est qu'un cabaret ».

La vente de la maison de ville

Les autorités communales et judiciaires quittent la maison de ville en 1834 pour rejoindre l'hôtel de justice aménagé dans un bâtiment annexe situé de l'autre côté de la place. La maison de ville est mise en vente aux enchères publiques par la Municipalité, après avoir envisagé sa transformation en école. La mise se déroule le samedi 29 avril 1854 dans l'une des salles du bâtiment. La vente comprend non seulement l'hôtel de ville avec son droit d'auberge, mais également des dépendances consistant en une grange, des écuries, une remise, une chambre à lessive, un bûcher et une place. L'ensemble est constitué de trois corps de bâtiments. L'Hôtel de Ville d'Aigle est acquis par Charles Perrottet, dont la famille possède et exploite l'Hôtel de Ville de Villeneuve.

Une vente plus modeste a lieu en 1881. Elle concerne « tout l'attirail du théâtre actuellement établi à la Maison de Ville à Aigle », selon l'annonce parue dans *La Revue* du 13 septembre. Il est précisé que ce petit théâtre « si bien disposé et décoré » et proposé à un prix excessivement bas conviendrait particulièrement à une société d'amateurs ou à un collège. Cette information d'apparence anecdotique met en lumière le fait que la maison de ville est également un lieu de divertissement, qui accueille dès le 18e siècle des représentations théâtrales et des concerts.

Bien que les autorités communales ne soient plus propriétaires du bâtiment, elles continuent cependant à en faire usage, comme lors de la réception des membres de la section vaudoise de la Société d'utilité publique le 29 août 1860. Une collation et un vin d'honneur leur sont offerts par la Municipalité dans l'une des salles de l'hôtel de ville. L'établissement est exploité comme hôtel de second rang jusqu'à sa mise en vente en 1884.

Retour en mains communales

La Commune d'Aigle peine à fixer de manière définitive le siège de ses autorités. Alors que le Conseil communal se réunit depuis 1869 dans la grande salle du nouveau collège, la Municipalité décide de racheter la maison de ville vendue trente ans auparavant et d'en faire à nouveau le siège des autorités communales et judiciaires. Les travaux entrepris à cette occasion constituent un nouveau jalon dans l'histoire architecturale du bâtiment, qui perd sa fonction d'auberge. Ils sont réalisés sous la direction de l'architecte Jules-Marius Jaquerod, qui dirigera également les travaux de restauration du temple. La date de 1886 gravée au-dessus de la porte d'entrée fait référence à ses transformations.

La cave communale

En 1898, la Commune d'Aigle procède pour la première fois elle-même à l'encavage de la récolte de ses vignes, ainsi que l'ont décidé ses autorités. *Le Nouvelliste vaudois* du 16 décembre 1898 rapporte qu'environ huit mille litres sont « logés dans l'ancienne cave de la maison de ville aménagée ad hoc, réparée et meublée de treize beaux ovales, éclairée à l'électricité et dont l'entrée antique, murée, il y a quelque douze ans, a été rouverte ». Il précise que « cette cave est, en son genre, au dire des connaisseurs, un vrai bijou ». C'est en ces lieux que l'on procède à la dégustation précédant la mise aux enchères de la récolte, qui se déroule traditionnellement à la maison de ville. La cave communale accueille le général Ulrich Wille lors de son passage à Aigle le 3 mars 1915, tandis que le maréchal français Joseph Joffre y est reçu en 1920.

Un nouveau bâtiment administratif

La Municipalité d'Aigle envisage en 1955 une réfection intérieure de la maison de ville, ainsi qu'une transformation et une nouvelle répartition des espaces dans la perspective du déménagement du tribunal de district dans l'ancien hôtel de justice, transformé en école enfantine. Ces interventions sont présentées dans le cadre d'un préavis municipal ayant pour objet des travaux d'amélioration sur plusieurs bâtiments communaux. Le projet de rénovation de la maison de ville cède toutefois rapidement la place à la proposition de construire un nouveau bâtiment administratif, qui regrouperait services communaux et cantonaux et s'inscrirait dans le cadre du réaménagement général de la place du Marché. Les autorités communales organisent en 1956 un concours restreint, auquel sont conviés à participer quatre architectes. Le jury choisit le projet de l'architecte lausannois Eugène Calandra, qui décède en 1958. Il est mené à terme par Aloys Chappuis, qui avait également pris part au concours, ainsi que Michel-Robert Weber et Nicolas Petrovitch-Niegoch de l'Atelier des architectes associés (AAA). La maison de ville perd son affectation et son statut avec la construction du nouvel hôtel de ville, inauguré le 27 avril 1963. Elle fait désormais figure de vestige historique isolé dans un environnement urbanistique et architectural gagné à la modernité.

Une reconversion à livre ouvert

La réaffectation des locaux de l'ancienne maison de ville est précédée par plusieurs étapes de travaux de rénovation et de transformation entrepris dès 1963. Les anciennes salles de la Municipalité et du Tribunal sont transformées en salles de classe et une activité commerciale prend place au rez-de-chaussée. Le Conseil communal aiglon accepte en 1970 un crédit pour la réfection de la toiture et des façades de l'immeuble, tandis que le deuxième étage est aménagé et consolidé pour recevoir les quelques dix-milles livres de la future bibliothèque du Chablais. Celle-ci est constituée d'ouvrages acquis par le Rotary Club lors de la fermeture du Sanatorium universitaire de Leysin en 1969 et offerts à la Commune d'Aigle. La bibliothèque paroissiale ainsi que la bibliothèque enfantine emménagent au premier étage. Dévolue à la lecture, l'ancienne maison de ville devient une véritable maison du livre ; la bibliothèque du Chablais y est inaugurée le 12 décembre 1973.

Les aînés trouvent également leur place dans la vénérable demeure. La Commune met à disposition du Centre d'occupation pour les personnes du troisième âge (COTAGE) un espace au premier étage. Son ouverture a lieu le 9 janvier 1974. Diverses activités créatives et récréatives y sont proposées.

Il est décidé en 1987 d'effectuer des travaux afin d'aménager des chambres pour les officiers en service à Aigle.

Une classe relais de la fondation La Monneresse, offrant des prestations thérapeutiques, éducatives et d'enseignement spécialisé pour des enfants et adolescents en difficulté, est ouverte en 2002 dans les locaux précédemment occupés par la bibliothèque.

De la cave au caveau

La Municipalité d'Aigle envisage en 1980 de procéder à une réfection de la cave communale installée depuis 1898 au sous-sol du bâtiment, où se trouve également un carnotzet. Les travaux visent à améliorer les conditions de travail des vignerons par la mise en place de deux pressoirs au rez-de-chaussée, utilisé pour l'embouteillage et le stockage. Après le refus du préavis municipal relatif à l'aménagement de la cave communale, il est décidé de transférer cette dernière dans les locaux plus spacieux de l'ancienne gendarmerie à la rue des Ormonts. Un tonneau en chêne de l'ancienne cave est offert à la commune de Bassersdorf, jumelée avec Aigle. Un caveau remplace la cave communale au sous-sol de l'ancienne maison de ville.

La renaissance

La Commune d'Aigle mandate en 2010 le bureau d'architecture Graf & Rouault pour la réalisation d'une étude de faisabilité en vue de la restauration et de la transformation de l'ancienne maison de ville. Une étude d'avant-projet partielle est produite en 2013. Le Conseil communal accepte en 2015 le préavis municipal relatif à la rénovation et à la réaffectation de l'ancienne maison de ville et vote le crédit de quatre millions sept cent mille francs nécessaire à la réalisation des travaux. La démolition des aménagements modernes révèle la valeur patrimoniale du bâtiment en mettant au jour des éléments historiques préservés. Mis à l'enquête l'année suivante, les travaux se déroulent entre 2017 et 2018. Ils nécessitent un crédit complémentaire de deux cent cinquante mille francs. La rénovation du bâtiment, reconnu en tant qu'objet d'intérêt régional dans le cadre du recensement architectural du Canton de Vaud, s'accompagne de son classement comme monument historique en 2017. Les affectations culturelles, touristiques et administratives reçues par l'ancienne maison de ville, au terme d'une revalorisation respectant sa substance architecturale, ouvrent un nouveau chapitre de la riche histoire de ce précieux témoin du patrimoine aiglon.

Christian Schülé,
historien

Remerciements à Madame Michèle Grote pour l'aimable mise à disposition du fruit de ses recherches.

Pour en savoir plus :
Michèle Grote, « Les maisons de ville du Bourg d'Aigle », dans Henri-Louis Guignard (dir.), *Aigle*, Association de l'Académie du Chablais, Aigle, 2019 (à paraître).



CAMPAGNE DE RESTAURATION ET TRANSFORMATION

Introduction

Le projet réalisé à l'Ancienne Maison de Ville d'Aigle appartient à la famille générique des restaurations. Précisons tout d'abord la signification de ce terme, et des autres actions usuelles qui s'appliquent dans un cadre patrimonial.

Le patrimoine est un bien que l'on tient par héritage de ses ascendants, et par extension ce qui est considéré comme un bien propre, une richesse. Le patrimoine est la matérialisation de la conscience historique d'une collectivité dans des lieux, édifices, objets, cultures.

La conservation d'un monument est l'ensemble des mesures culturelles, juridiques, politiques, prises pour assurer la perpétuation de son « identité » (ce qui le rend reconnaissable) dans le temps avec toute sa substance et ses composantes historiques.

La restauration d'un monument est l'ensemble des actions pratiques, constructives ou techniques conduites dans le but de permettre non seulement sa conservation, mais aussi sa mise en valeur et son adaptation à des usages contemporains, dans les limites de la préservation de son identité. La restauration ne doit pas être confondue avec la rénovation qui est une opération de remise à neuf, souvent par l'effacement de toute trace ancienne.

Enfin, la réhabilitation d'un monument consiste à lui redonner une pleine fonction sociale dans la cité.

Comme on le verra plus loin, la « restauration » de l'Ancienne Maison de Ville d'Aigle procède de ces différentes actions, avec des composantes de conservation, de restauration et de réhabilitation.

Vue sud-ouest.



L'analyse

Pour l'architecte, entreprendre la restauration d'un bâtiment patrimonial implique tout d'abord de comprendre son évolution au cours du temps. L'article "Chronique historique de l'ancienne Maison de Ville d'Aigle" décrit la riche histoire de l'Ancienne Maison de Ville, qui a vécu de multiples chantiers au fil du temps, pour l'adapter à ses différents usages: habitation, auberge, cave à vin, commerce, administration, hébergement, etc.

Chacune de ces interventions a été faite dans l'esprit de l'époque, mais sans idée de respecter l'époque précédente, ni de chercher à la comprendre. Cette approche utilitaire et aveugle s'apparente au jeu du « cadavre exquis », où le joueur suivant ignore ce que le joueur précédent a ajouté à l'oeuvre commune.

En raison de cette transformation à l'aveugle, les traces et vestiges de ces cinq siècles d'histoire étaient présents dans le bâtiment, mais très peu perceptibles car considérablement masqués par des ajouts récents, notamment au cours du XXe siècle, riche en chantiers invasifs.

Dans un premier temps, au tout début des études, le bâtiment était en fonction. La première analyse fut donc uniquement visuelle. Par l'observation et l'expérience, il est possible de deviner, tout au moins en partie, ce qui pourrait se cacher derrière les surfaces visibles.

Ces premières intuitions ont pu être complétées par une campagne de sondages ponctuels dans les locaux occupés. Divers sondages ont été effectués dans les faux-plafonds, permettant une observation des dalles par l'ingénieur civil et le spécialiste des bois. C'est sur ces bases modestes que l'avant-projet fut développé, autour de la mise en place d'une lecture critique du bâtiment. Cette lecture critique a impliqué un jugement de principe sur ce qui était à conserver et ce qui pouvait être démoli, essentiellement les ajouts récents.

Dans un deuxième temps, une fois l'avant-projet de restauration adopté, une campagne de démolitions préalables a été menée. Pour ce faire, le bâtiment a été désaffecté. Un patient démontage des ajouts récents et à démolir a été effectué: faux-plafonds, doublages, sols, installations techniques. Ces travaux ont été réalisés sous étroite surveillance de l'architecte, de l'ingénieur civil et de l'archéologue. Les démolitions du second œuvre ont été modulées en fonction de la sécurité statique des structures, notamment en ce qui concernait les dalles.

Cette opération de déshabillage de l'Ancienne Maison de Ville a révélé les riches vestiges du passé à conserver. Mais le résultat de ces travaux a aussi permis d'établir un point de départ précis pour le projet, le socle sur lequel créer. Les trouvailles effectuées lors de la phase d'analyse ont justifié le classement du bâtiment en tant que monument historique.

Le programme

Parallèlement à ce processus d'analyse, la Commune s'interrogeait sur un programme d'utilisation des locaux pertinent pour l'Ancienne Maison de Ville.

Dès le départ, les intentions de la Municipalité étaient claires: les affectations futures du bâtiment devaient être publiques, et s'insérer dans les efforts fournis en vue de dynamiser le centre-ville et promouvoir la culture.

De nombreuses hypothèses ont été testées durant une très longue phase de recherche de partis. Lors de ces études, une constante était la mise en valeur de la liaison entre le bâtiment et la place du Marché par l'entremise des anciennes surfaces commerciales du rez-de-chaussée.

Les programmes envisagés et testés étaient bien sûr également liés aux recherches par la Municipalité des acteurs susceptibles d'utiliser et animer les différents espaces, en phase avec l'objectif principal d'affectation qu'elle avait fixé.

Ce long processus a finalement abouti au programme suivant:

- Sous-sol: le caveau communal et son office, ainsi qu'un carnotzet.
- Rez-de-chaussée: l'Office du Tourisme, un espace de promotion des produits locaux, un espace d'exposition temporaire et un bureau.
- 1er étage: un espace d'exposition, en relation avec le rez-de-chaussée.
- 2ème étage: les bureaux de la Préfecture.
- Combles: une salle de conférence pour la Commune et le public.

Les partenaires de la Commune pour l'exploitation du bâtiment sont l'Office du Tourisme (ATALC), le groupement des vignerons (GPVA) et la Préfecture.

Espace d'exposition.



Le projet

Le projet de restauration est en fait la synthèse entre le bâtiment et le programme.

Point de départ du projet, les éléments à conserver étaient autant de contraintes dans le sens positif du terme, avec lesquelles l'architecte a joué sa partition.

La distribution

Le premier problème à résoudre, et l'un des plus importants, était la question de l'accès aux personnes à mobilité réduite. Compte tenu du programme public, la création d'un ascenseur était indispensable. Mais il se trouve que le niveau du rez-de-chaussée d'origine du bâtiment se situe à environ 1.20 mètre au-dessus du niveau de la place, avec une seule exception: les anciennes surfaces commerciales au sud, abaissées au XIXe siècle. D'autre part, le positionnement en plan de l'ascenseur devait être proche de l'escalier, pour atteindre une cohérence dans la distribution.

La réponse du projet à ce délicat problème a été de créer un nouveau hall d'entrée public à l'est du rez-de-chaussée, en abaissant localement le niveau du sol à celui existant sous les arcades. Une nouvelle porte d'entrée a été percée dans la façade, permettant ainsi un accès aisé à l'ascenseur. Le positionnement précis de l'ascenseur a fait l'objet de longs réglages. Le percement vertical impliquait des sacrifices par rapport aux structures anciennes. Un optimum a finalement été trouvé entre l'importance des démolitions et l'intégration de la cage aux espaces de halls, et sans émergence en toiture. Le résultat final est un ascenseur qui dessert tous les niveaux, y compris le caveau.

Espace de dégagement.



Les dalles

L'autre grand défi de ce projet était celui de la mise aux normes. En ce XXIe siècle, notre société a évolué en direction de normatives tendant au risque zéro. Ces divers standards, aussi souhaitables qu'ils soient, sont souvent difficilement compatibles avec un bâtiment de cinq siècles. Dans ce domaine, les dalles d'étage posaient des questions particulièrement difficiles à résoudre.

Plusieurs types de dalles ont été utilisées dans l'Ancienne Maison de Ville. On y trouve quelques solivages et planchers bois dans les zones refaites tardivement. Mais les deux types dominants remontant aux XVIe et XVIIe siècles sont des dalles à voutains en plâtre, particulières à la région. Le type le plus répandu est composé de solives délardées en partie supérieure et d'entrevoûs en plâtre massif coffré en forme de voûtains. L'entre-axe des solives est de l'ordre de 60 cm. L'autre type, plus archaïque, est composé de larges solives de sections trapézoïdales et d'entrevoûs en plâtre coffré à plat. Bois et plâtre représentent dans ce cas chacun la moitié de la surface. Des vestiges de décors peints étaient visibles à de nombreux endroits sur les voutains en plâtre, témoins d'un décor à filet.

Telles quelles, ces dalles anciennes étaient incompatibles avec les normes statiques, sismiques et les normes incendie d'aujourd'hui. La solution la plus évidente, consistant à vider le bâtiment et reconstruire les dalles a évidemment été écartée pour des raisons patrimoniales. Il a fallu trouver des solutions pour conserver les anciennes dalles. Ce résultat a été atteint en les doublant par le dessus avec du béton armé. Ces nouvelles dalles ont été liées aux façades, permettant d'améliorer le comportement sismique de la structure. Les anciennes dalles ont servi de coffrage aux nouvelles, moyennant un étayage temporaire approprié. Les anciennes solives ont été liées au ferraillage par des vis, permettant même un travail en dalle mixte localement. Les voûtains en plâtre ont été séparés du nouveau béton par une couche d'isolant, afin d'éviter de les faire travailler statiquement. Cette couche d'isolant a été modulée en épaisseur pour compenser les flèches très importantes dans certaines salles, et éviter ainsi d'alourdir l'ensemble par du béton inutile. L'ensemble statique se présente donc comme des dalles nervurées béton - bois, avec fermeture entre les nervures par les voûtains en plâtre.

Les épaisseurs de béton ont été modulées en fonction des diverses normes: statique ou incendie. Cette approche a permis non seulement la conservation de la matière d'origine, mais aussi d'éviter dans une large mesure des faux-plafonds coupe feu, permettant de laisser visibles les plafonds d'origine.

Les anciennes dalles à voûtains ont été sauvegardées et ont servi de coffrage aux nouvelles dalles en béton.







Nouvel escalier en béton teinté et sablé.



Les décors peints

Lors des sondages et des travaux de démolitions préalables, des vestiges de décors peints avaient été mis au jour à l'intérieur du bâtiment. Dans la cage d'escalier, les décors ont même été repérés lors du chantier de restauration. Les décors identifiés n'appartiennent pas tous à la même époque. Néanmoins, ce sont les témoins du XVIIe siècle qui étaient les plus lisibles. Le projet de restauration des décors intérieurs a pris passablement de temps et nécessité beaucoup de discussions. Finalement, le concept retenu a été celui de la recréation du décor à filets sur les plafonds à voûtains. Localement, des fenêtres de restauration présentent les vestiges d'origine. Cette décision se justifiait pour deux raisons. La lecture d'ensemble des décors permet au public de comprendre leur logique et leur beauté, mieux que la conservation des seuls fragments encore existants. D'autre part, la mise au jour systématique de tous les décors conservés, recouverts par de nombreuses couches de peinture, aurait été très onéreux.

Des vestiges de décors peints du XVIIe siècle avaient été également mis au jour sur certaines parois de la grande salle du premier étage (Espace Graffenried). Cet espace est le résultat d'un décloisonnement au XIXe siècle, afin de créer une salle du conseil. Les vestiges étaient présents dans la partie ouest (ancienne salle d'angle). L'architecture de la salle est clairement d'esprit XIXe siècle, avec ses demi boiseries, ses colonnes en fonte et sa cheminée. Les plages les mieux conservées de ces peintures ont été présentées comme des fenêtres de restauration, sortes de tableaux permanents, témoignant de la présence de ce somptueux décor, sans perturber l'architecture actuelle de la salle. Les boiseries et parois ont été peintes dans une teinte unie grise, offrant une neutralité de fond pour cet espace d'exposition.

Décors dans la cage d'escalier principal selon les décors retrouvés sous les peintures.



Les ajouts contemporains

A partir des éléments conservés et restaurés, les cloisonnements et aménagements nécessaires au programme ont été créés. Le projet suit les recommandations de la charte de Venise de la restauration. Les ajouts sont traités de manière contemporaine, révélant par contraste la matière d'origine. C'est ce jeu permanent entre histoire et modernité qui donne son caractère à la restauration de l'Ancienne Maison de Ville.

L'expression architecturale des ajouts contemporains a débuté par la sélection des matériaux. Ils ont été choisis de manière à former une palette la plus réduite possible, mais aussi pour leur caractère intemporel et durable.

Les parties structurelles visibles, la cage d'ascenseur et le nouvel escalier nord-ouest, ont été réalisées en béton, teinté anthracite et sablé. Cette matière cherche un apparentement avec le calcaire de St-Triphon utilisé pour les taille anciennes.

Les nouveaux sols du rez-de-chaussée sont en carreaux de ciment, avec un motif classique dans les blancs, gris et noirs. Les agencements du rez-de-chaussée sont en mélèze. Les marches du nouvel escalier nord-ouest ainsi que tout le sol du 1er étage sont en mélèze. Les parois des wc sont revêtues de carreaux de ciment gris. Dans les combles, le sol est en linoléum anthracite, tandis que tous les autres éléments sont en sapin.

Cette palette de matériaux nouveaux est exclusive. Les éléments conservés du bâtiment sont traités de manière à être compris comme tels. Par exemple, le bois naturel est réservé aux nouveaux éléments; les boiseries conservées sont peintes.

Agencement en mélèze de l'office du tourisme.



Les nouveaux agencements du rez-de-chaussée ont été conçus de manière à répondre au programme spécifique, mais aussi de manière à s'affirmer, permettant un dialogue avec les parties restaurées du bâtiment. Ainsi, le bureau de l'Office du tourisme est séparé de la partie publique par une grande banque de réception multifonctions, comprenant un comptoir, une table et un présentoir à prospectus. Le local de promotion des produits locaux est équipé de gradins prolongeant latéralement l'escalier d'accès à l'arrière-salle, et de casiers à bouteilles sur les parois. Tous ces agencements sont en mélèze.

La restauration des combles

Les combles sont l'une des curiosités de l'Ancienne Maison de Ville. Reconstruite au XIXe siècle, la charpente est une pyramide auto-portante, composée d'une dalle à solives suspendue au système des fermes. La dalle est formée de solives d'un seul tenant d'un avant-toit à l'autre, et de deux filières retroussées positionnées au tiers de la portée. L'ensemble est boulonné. La charpente comprend deux fermes à arbalétriers, qui supportent la dalle par quatre piliers en traction. Toutes les charges sont ainsi reportées sur les murs de façade. Le projet de restauration des combles devait résoudre la question de cette dalle suspendue, incompatible avec les normes incendies. L'ensemble a finalement été conservé tel quel, mais les filières ont été doublées à l'étage inférieur, et appuyées sur des nouveaux poteaux. Ainsi, en cas d'incendie des combles, le deuxième étage sera en sécurité. L'espace des combles a été laissé entièrement vide pour accueillir une salle de conférences. La charpente est apparente, simplement brossée. Les cloisons d'accompagnement de l'émergence du massif d'ascenseur sont en lames de sapin ajourées. Les nouvelles lucarnes amènent de la lumière naturelle et des cadrages de vue.

Les combles.



Les installations techniques

Les installations techniques de l'Ancienne Maison de Ville ont été intégralement renouvelées.

Pour le chauffage, les espaces disponibles au sous-sol offraient peu de possibilités pour des énergies renouvelables. La décision a été prise de travailler en chauffage à distance depuis l'Hôtel de Ville, de l'autre côté de la place. Un nouveau local technique de taille modeste a été créé sous le nouveau hall d'entrée est, pour accueillir l'échangeur de chaleur et la production d'eau chaude. On y trouve aussi les tableaux électriques. La distribution de chauffage se fait par des radiateurs. Les piquages depuis la colonne montante passent dans les nouvelles dalles de béton.

Les installations électriques comprennent une détection incendie et des contrôles d'accès.

Un système de refroidissement équipe la grande salle d'exposition et la salle de conférence des combles. Un système de renouvellement d'air a aussi été installé dans les combles. Des prises d'air passives dans les avant-toits ont été installées derrière les radiateurs. Une évacuation de l'air au sommet du volume permet la circulation et le renouvellement d'air.

La restauration de l'enveloppe

Les façades du bâtiment ont également fait l'objet d'une restauration. Les enduits de façade, inadaptés, ont été entièrement piqués. Ce déshabillage a permis l'exploration archéologique des maçonneries. Sous les fausses chaînes d'angle en ciment, les vestiges des chaînes d'origine en harpe ont été mises au jour. Ces tailles, passablement abimées lors de précédents travaux, ont néanmoins révélé leur aspect d'origine. Les tailles étaient destinées à se fondre dans le plan de l'enduit. Les chaînes étaient exprimées par un décor peint, composé d'une large bande de badigeon gris rehaussée de faux joints noirs. Le fond de façade était blanc.

Angle sud - est, avant / après.





C'est ce principe de décor qui a été restauré. Les tailles de chaîne abimées ont été réparées avec un mortier adapté pour recréer leur plan d'origine. Les enduits ont été restaurés au mortier de chaux, en respectant les épaisseurs d'origine, mais en s'adaptant aux tailles et encadrements des différentes époques: enduit à pierre vue pour les chaînes d'angle, enduit couvrant avec encadrements saillants pour les fenêtres du XIXe siècle. Un nouveau socle en mortier assure les raccords entre les divers soubassements. Les fonds de façades ont été badigeonnés en blanc. Le décor peint des chaînes d'angle a été restauré à l'identique: gris et faux-joints noirs. Les tailles en calcaire de St-Triphon ont fait l'objet d'un nettoyage et de menues réparations.

Le travail sur les fenêtres a été particulièrement compliqué. On se trouvait face à un ensemble disparate, composé de fenêtres anciennes de qualité, mais aussi de fenêtres récentes sans intérêt. L'option retenue a été de conserver les fenêtres qui en valaient la peine ainsi que leurs ferrements, en les doublant à l'extérieur. L'épaisseur supplémentaire permettait d'insérer des verres isolants, posés à l'ancienne, au mastic. Les fenêtres à renouveler ont été réalisées dans l'esprit des fenêtres anciennes, mais se démarquent à l'intérieur par leurs détails simplifiés et leurs ferrements contemporains. Ce principe avait l'avantage d'offrir une unité d'aspect à l'extérieur, tout en conservant la matière des fenêtres anciennes à l'intérieur.

Le travail sur les fenêtres a été accompagné du renouvellement des volets. Ceux-ci ont été réalisés en bois, en s'inspirant des photos de la fin du XIXe siècle: volets à persiennes avec une traverse médiane horizontale. Les ferrements des anciens volets ont été conservés.

La toiture a été entièrement refaite. La charpente restant visible à l'intérieur des combles, le toit a été isolé par l'extérieur. La finesse des corniches a pu être conservée grâce à l'amortissement de l'épaisseur d'isolant dans les réveillons d'avant-toit. La couverture a été réalisée en tuiles plates à l'ancienne, de nuance jaune. Le zinc a été utilisé pour les ferblanteries et pour le revêtement des lucarnes. Ces dernières ont été renouvelées et complétées, dessinées de manière contemporaine.

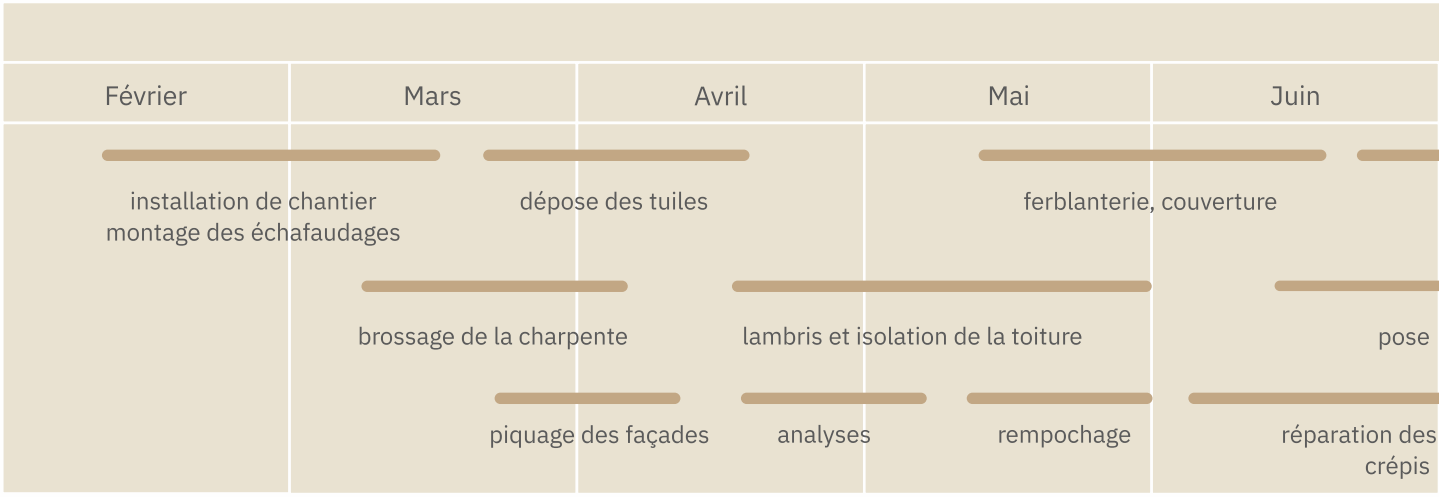
Synthèse

Le projet de restauration de l'Ancienne Maison de ville a dû affronter de nombreuses contraintes, patrimoniales, techniques, normatives, mais aussi d'usage. Le projet s'est forgé par ces contraintes, qui ont permis d'aboutir à un résultat équilibré entre restauration des éléments patrimoniaux et ajouts contemporains. Cet équilibre offre un tout harmonieux et de qualité. Le bâtiment y a trouvé une nouvelle âme, différente de l'ancienne, mais bien présente.



Vue nord-ouest.

Le chantier - Travaux extérieurs




1.


2.


3.


4.



8.


9.


10.

Afin de sécuriser le chantier, une enceinte de chantier et des échafaudages ont été montés. Une plateforme de livraison et un monte-charge ont été installés en façade sud (photo n°1). La toiture existante (photo n° 2) a été entièrement refaite. Pan par pan, les tuiles, le lattage et le contre-lattage ont été déposés (photo n° 3), alors que les pièces de charpente abîmées ont été réparées localement (photo n° 4). Après la pose d'un nouveau lambris en sapin, la toiture a été isolée (photo n° 5) et les lucarnes totalement refaites à neuves. Après le livraison des nouvelles tuiles (photo n° 6), celles-ci ont été mise en place. Le type de tuiles choisies, à savoir des tuiles plates de nuance jaune-rouge, avec un panachage des 3 formes (photo n° 7), est le même que celui utilisé pour le Château d'Aigle.

2017				
Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre
lucarnes				
des fenêtres			pose des volets	
chaînes d'angle de finition	socle	peinture des façades décors des chaînes d'angle		démontage des échafaudages





5.



6.



7.





11.



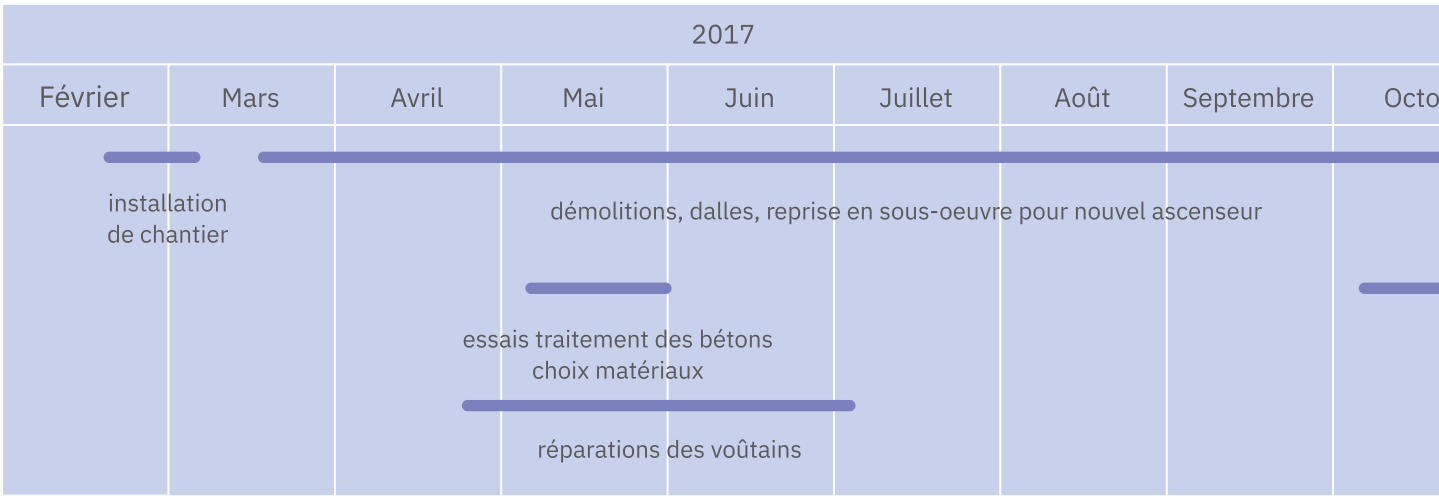
12.



13.

En parallèle des travaux de rénovation de la toiture, les crépis ciment existants ont été entièrement piqués (photo n° 8) et lavés (photo n° 9). Ces travaux ont permis de mettre à jour des décors anciens sous les chaînes d'angle existantes en simili (photo n° 10). Cette découverte a servi de base pour les nouvelles façades, notamment pour l'exécution des décors des chaînes d'angle. Les nouveaux crépis à base de chaux ont été exécutés en 3 phases: le rempochage (photo n° 11), le crépis d'égalisation et le crépis de finition selon une technique traditionnelle dite « à la truelle ». Afin de trouver la meilleure technique, plusieurs essais ont été nécessaires notamment pour réaliser le nouveau socle (photo n° 12). Après une période de séchage de plus d'un mois, les travaux de peinture et de décors extérieurs ont pu être effectués avant le démontage des échafaudages au mois de novembre 2017 (photo n° 13).

Le chantier - Travaux intérieurs




1.


2.


3.

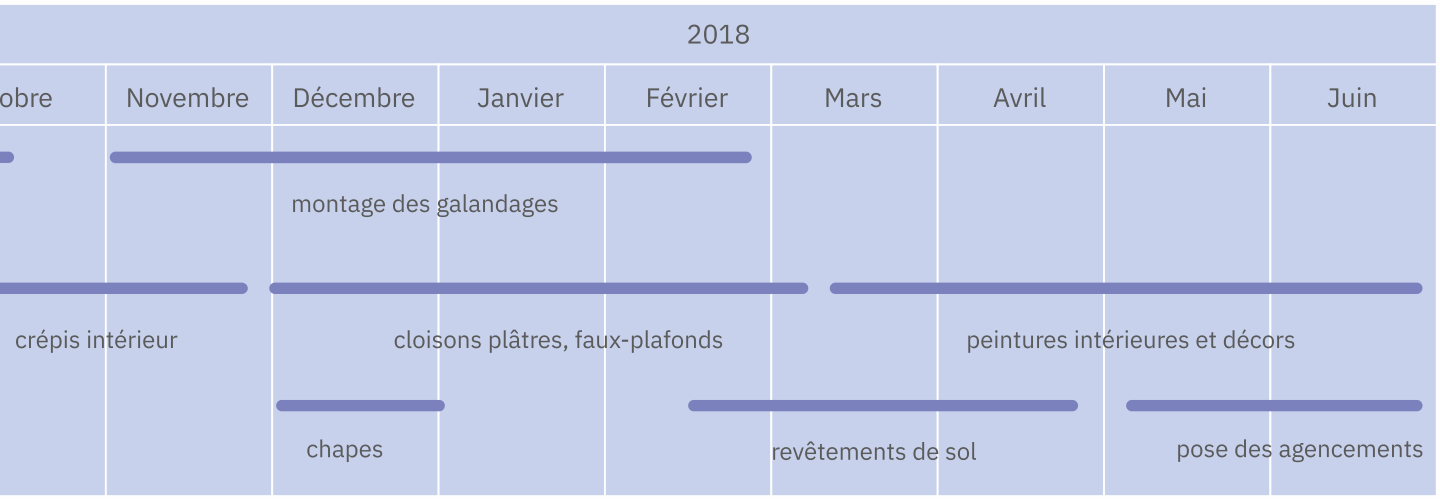

7.


8.


9.


10.

En même temps, le chantier intérieur a débuté par le remplacement ou la consolidation des dalles. Pour ce faire, les dalles ne pouvant pas être maintenues ont du être démolies (photo n° 1) et reconstruites. Il a été nécessaire de faire ces travaux étape par étape en partant depuis le bas afin de pouvoir étayer et sécuriser le niveau suivant (photo n° 2). D'autres dalles ont été maintenues et ont servi de coffrage aux nouvelles dalle en béton (photo n° 5 et 6).
En parallèle à ces travaux, dans l'aile est, le niveau du local technique existant a été abaissé et la fosse d'ascenseur creusée afin de desservir tous les étages, y.c le caveau existant (photo n° 3). Une fois le trou creusé et afin de pouvoir optimiser l'implantation de la cage du nouvel ascenseur, sans que ce dernier ne sorte en toiture, une maquette 1/1 a été construite dans les combles (photo n° 4). Cette phase extrêmement délicate a réservé quelques surprises, il a fallu, in situ, adapter la position de l'ascenseur de quelques 50 centimètres.







4.



5.



6.





11.



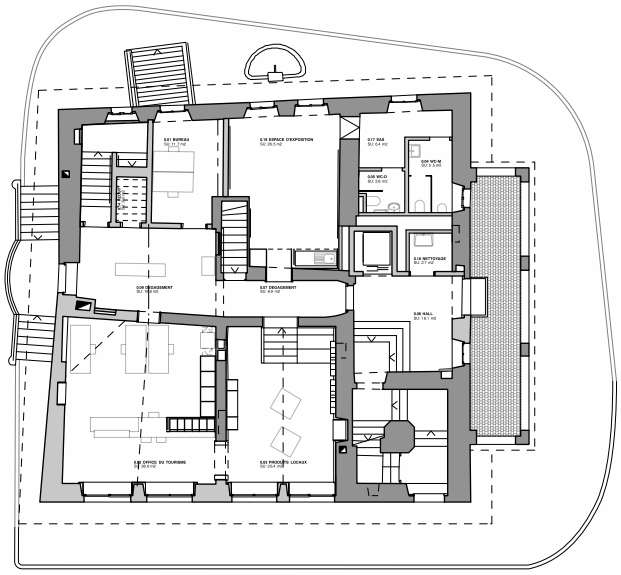
12.



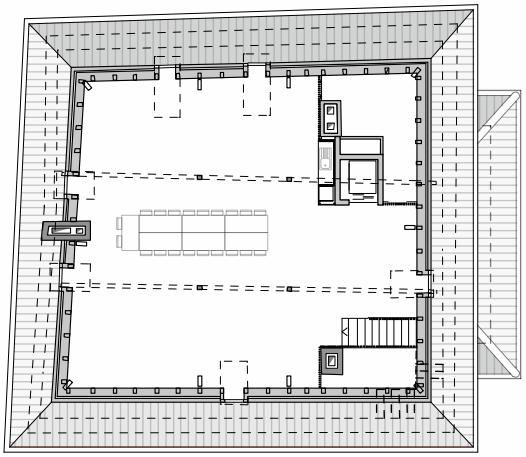
13.

Une fois le gros oeuvre terminé à l'automne 2017, les travaux de second oeuvre ont pu débutés avec environ 2 mois de retard. Les galandages ont été montés et les faux-plafonds plâtre posés (photo n° 7). La finalisation du choix des matériaux de finition a été faite in situ devant les essais de traitement des bétons teintés (photo n° 8). La conservation de certaines dalles a notamment permis de sauvegarder des voûtains qui ont été restaurés (photo n° 9). Une fois les plafonds terminés, les planchers mélèze ont été posés (photo n° 10). Les décors des voûtains ont été réalisés selon les fragments qui ont été retrouvés sur place (photo n° 11). Le plafond en bois de l'office du tourisme a été reposé et les pièces manquantes ont été complétées (photo n° 12). En fin de travaux, les nouveaux agencement en mélèze ont été installés (photo n° 13) avant l'emménagement des utilisateurs fin juin 2018.

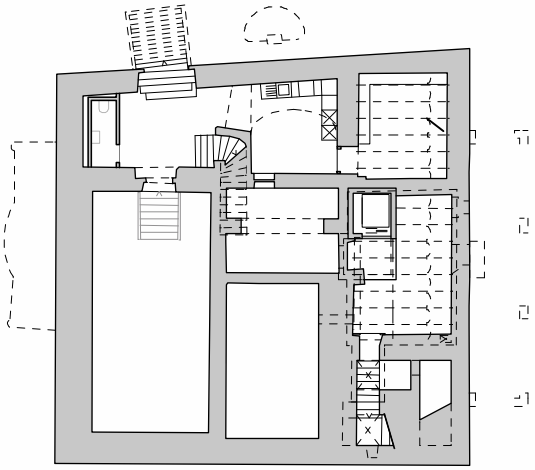
Plans



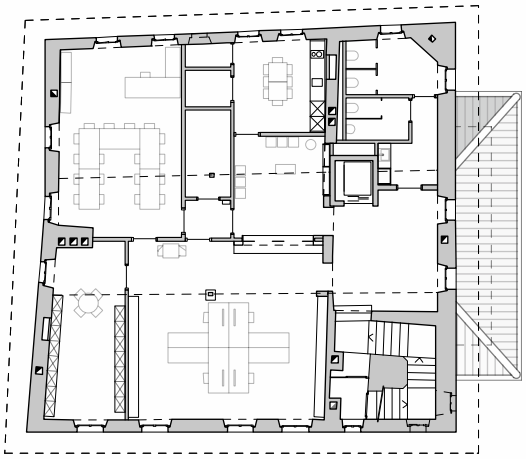
REZ-DE-CHAUSSÉE



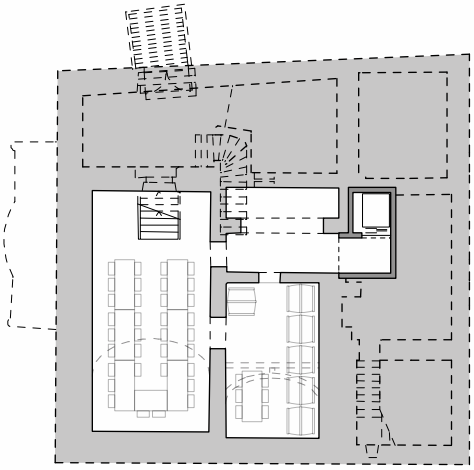
COMBLES



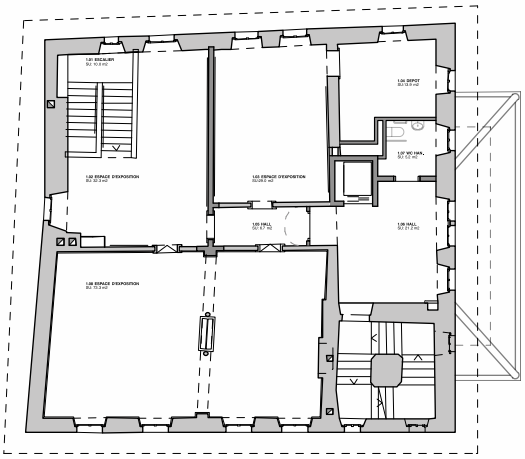
SOUS-SOL SUPÉRIEUR



2^{E} ETAGE

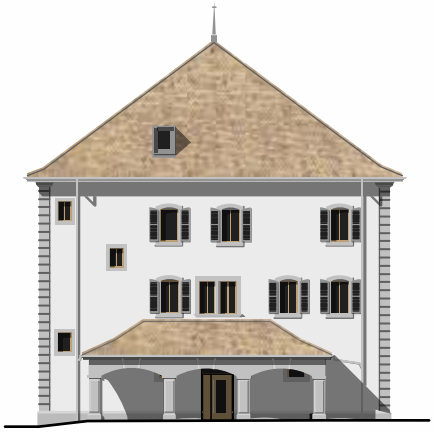


SOUS-SOL INFÉRIEUR

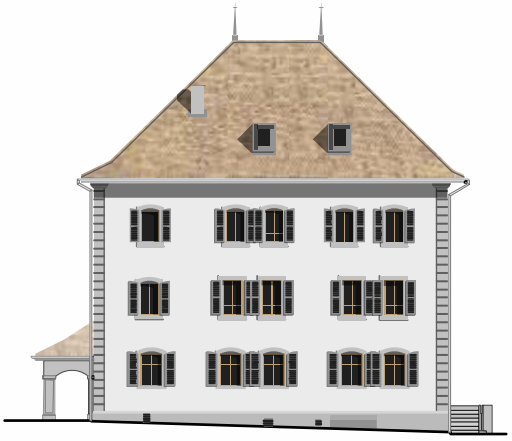


1ER ETAGE

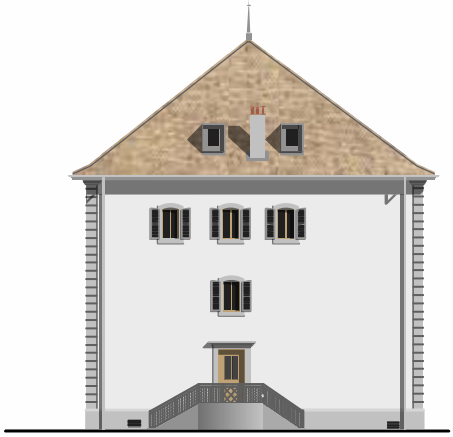
Façades et coupes



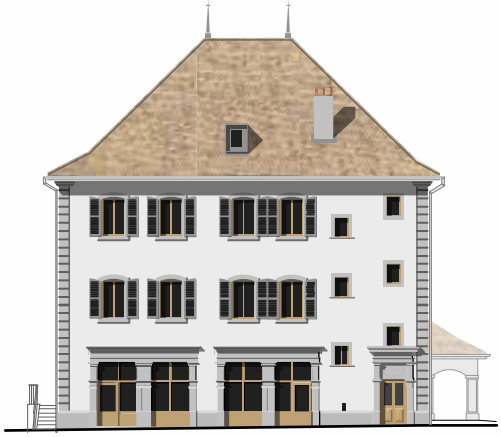
FACADE EST



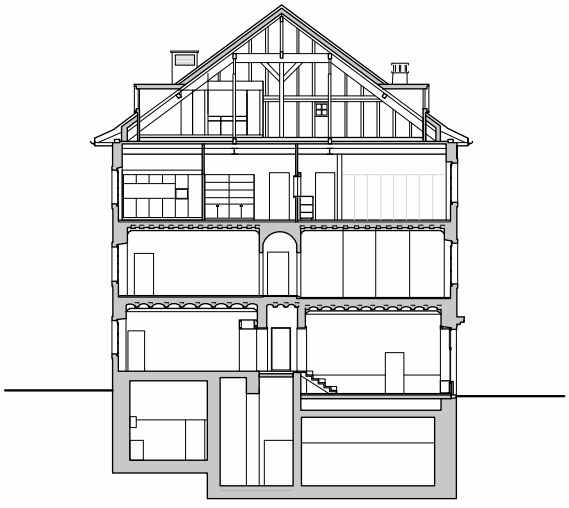
FACADE NORD



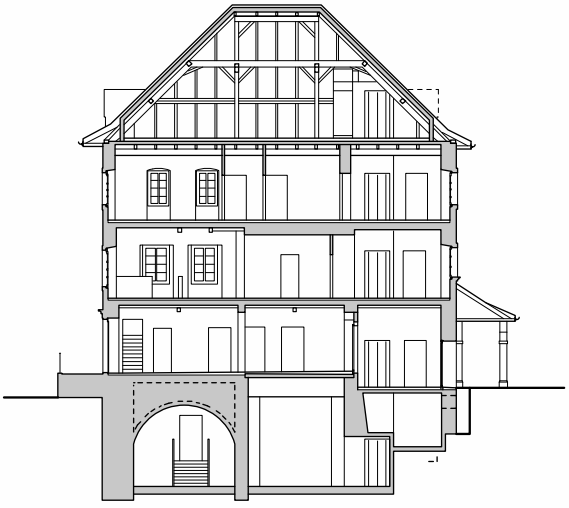
FACADE OUEST



FACADE SUD



COUPE A-A



COUPE B-B

Liste des intervenants

Maître de l'ouvrage:
Commune d'Aigle, service du patrimoine bâti et de l'environnement urbain
Madame Isabelle Rime, municipale
Monsieur Bruno Déglise, chef de division technique des bâtiments

Conservateur:
Etat de Vaud, direction générale des immeubles et du patrimoine, section monuments et sites
Monsieur Nicolas Meier, conservateur secteur est

Mandataires:
Architecte: graf + rouault architectes sàrl, Lausanne
Monsieur Antoine Graf
Madame Sophie Blanc-Hutmacher
Ingénieur GC: Dic SA Ingénieurs, Aigle
Ingénieur CVS: Weinmann Energies SA, Echallens
Ingénieur E: Cotec Jean-Claude Pittet SA, Chessel
Spécialiste en protection incendie: Isi sàrl, Lausanne
Expert crépis: Roger Simond, Tannay
Conservateur-restaurateur: Atelier St-Dismas, Lully
Archéologue: Jean-Blaise Gardiol, Moudon
Expert pierres naturelles: Atelier Lithos, Le Mont-sur-Lausanne
Géomètre: B+C Ingénieurs SA, Aigle

Entreprises:

Démolition: Michel Démolition SA, Aigle
Assainissement amiante: AD Technique SA, Aigle
Echafaudages: Richard & Fils SA, St-légier-La Chiésaz
Maçonnerie: Héritier & Cie SA, Sion
Charpente: AM Charpente SA, Blonay
Traitement charpente: Paraxyl Sàrl, Echandens
Pierres naturelles: Marbrerie Ghiringhelli Riviera-Chablais Sa, Villeneuve
Voûtains: Pittet Artisans Sàrl, Chavannes-sur-Moudon
Fenêtres, volets: Baer SA, Vevey
Couverture, ferblanterie: Muller Toitures sàrl, Roche
Obturations coupe-feu: Fire System SA, Savigny
Crépis: Crausaz Construction SA, Aigle
Stores extérieurs: Stores Chablais SA, Aigle
Electricité: Claude Moret SA, Aigle
Chauffage, ventilation, sanitaire: Gippa J.-J. SA, Aigle
Chauffage chantier: Krüger & CIE SA, Forel
Rafraîchissement: Ultrafroid SA, Bussigny
Cuisine préfecture: FN Cuisines SA, Aigle
Cuisine caveau: JJH Cuisines, Lausanne

Ascenseur: AS Ascenseurs SA, Le Mont-sur-Lausanne
Monte-escalier: Högg Liftsysteme AG, Lichtensteig
Plâtrerie, peinture: Coigny SA, Vevey
Serrurerie: Guarnaccia Constructions Métalliques SA, Aigle
Agencements préfecture: Bonzon Ambiance Bois Agencement Sàrl, Aigle
Agencements office du tourisme, expo et vins: Mathey Agencements, Bioley-Orjulaz
Portes: Baer SA, Vevey
Cylindres: Gétaz - Miauton SA, Villeneuve
Cloisons sanitaires: Büwa SA, Mex
Chapes: Laïk Sàrl, Forel Lavaux
Résine: Mega SA, Saxon
Linoléum: Philippe Charles, Lausanne
Moquette: Ackermann Décoration, Aigle
Carreaux ciment: Turrian Carrelage Sàrl, Aigle
Plancher bois: Siegfried Parquets, Corseaux
Nettoyage: Roulnet SA, Aigle
Signalétique: Composite Protect Idpub Sàrl, Collombey-le-Grand

Conclusion et remerciements

Pour nous, architectes, cette réalisation c'est l'aboutissement de plusieurs années de travail, mais c'est avant tout un travail d'équipe et une magnifique aventure humaine.
Le chantier fut le moment privilégié où nos idées ont pris forme et se sont concrétisées. Sans les ouvriers, les contremaîtres, les artisans, tout ce que nous avions imaginé, pensé et dessiné pendant des mois n'aurait pas été possible. Nous tenons particulièrement à remercier chacun d'eux.

Par ailleurs, nous tenons à relever l'excellente collaboration au sein de la Commission de projet, composée de Madame Rime, Monsieur Meier, Monsieur Déglise et des architectes. Le dialogue a toujours été constructif et a sans aucun doute grandement contribué à la réussite de cette réalisation.

Enfin, nous remercions la Commune d'Aigle pour la confiance accordée à notre bureau.



UNE NOUVELLE IDENTITÉ L'ESPACE GRAFFENRIED

En 2015, en parcourant avec les responsables du chantier les espaces évidés de l'Ancienne Maison de Ville, l'évidence se présentait à nos yeux : ce lieu allait vivre une mue profonde qui ne devait pas consister en un simple retour aux origines. Lesquelles d'ailleurs ? Puisque ce bâtiment présentait, parsemés dans les étages, les indices discordant de ces multiples affectations passées : galerie d'art, fumoir, salle à boire, chambres louées, locaux commerciaux et administratifs.

Comment dès lors parvenir à donner à ce lieu une cohérence, qu'il avait de toute évidence perdue au fil des ans ? Suivant une démarche rassembleuse, les architectes ont réalisé des prouesses pour y parvenir. Parmi celles-ci, s'inscrivait la création d'un espace d'exposition d'œuvres d'art d'une surface de 167 m², réparti sur deux niveaux. Ainsi naissait l'Espace Graffenried, en mémoire de Nicolas de Graffenried (1468-1554), bourgeois de Berne et gouverneur d'Aigle, qui fit l'acquisition de l'édifice en 1541. En nommant son lieu d'exposition, la Ville d'Aigle souhaitait rendre hommage à cette famille bernoise dont plusieurs de ses membres assurèrent la charge de gouverneurs du 16ème au 18ème siècle.

Le surgissement d'un lieu d'exposition, tout en ouvrant des perspectives au développement d'une véritable offre culturelle à Aigle, entraîne également de nouvelles responsabilités et obligations. La Ville d'Aigle, loin de s'y soustraire, a entrepris toutes les démarches nécessaires afin de professionnaliser la programmation artistique du lieu. L'engagement de Maéva Besse, titulaire d'un master en histoire de l'art et muséologie, a inscrit dès septembre 2018 le premier chapitre du programme annuel d'expositions de l'Espace Graffenried. L'ample tâche par laquelle on parvient à donner une nouvelle identité à ce lieu pouvait commencer. Dans la grande salle du 1er étage, avec la programmation d'artistes reconnus, ayant ou ayant eu un lien avec la région ; au Rez, en choisissant une ligne résolument contemporaine. Par des activités de médiation culturelle, destinées aux publics spécifiques (écoliers, jeunes, retraités, migrants), l'Espace Graffenried a d'emblée tissé des liens privilégiés avec la population. Des visites commentées régulières, des conférences et performances s'ajoutent au fur et à mesure des vernissages, comme autant d'occasions de rencontres et d'échanges conviviaux en un lieu métamorphosé par l'art. Reste à souhaiter que se ramifie avec d'autres projets, la vie culturelle encore à grandir dans le chef-lieu du district.

Corinne Moesching,
déléguée à la communication et à la culture de la ville d'Aigle







IMPRESSUM

Coordination
C. Moesching

Photographies
R. Gindroz
G. Piot

Graphisme & mise en page
P. Burnens

Impression
Imprimerie Dupertuis

Juin 2019

MAISON DE VILLE

ANCIENNE



COMMUNE
D'AIGLE